

Jalons de la CIFIM

Formation en Suisse

1998

Le groupement suisse des facteurs d'orgues GSO étudie les possibilités de passer de journées d'école professionnelle à Horgen à de l'enseignement en cours bloc.

Exigences / recherche de lieu :

- Dans une certaine mesure, un lieu central au niveau de la Suisse pour les apprenti-e-s romand-e-s (à cette époque, l'enseignement était déjà bilingue à Horgen pour les facteur-trice-s d'orgues).
- Intégration des structures déjà existantes (école)
- Présence d'un campus
- Ateliers équipés pour les cours interentreprises

Il s'est avéré que ces efforts ont coïncidé avec l'étude de la nouvelle loi sur la formation professionnelle par la Confédération.

Demande de la commission responsable :

Les métiers à faibles effectifs doivent être regroupés dans des domaines professionnels (40 professions au maximum).

Fondation de la CIFIM

2004

L'idée de créer un champ professionnel avec des métiers de l'artisanat et de la transformation du bois a échoué de façon notoire.

Avec la nouvelle loi sur la formation professionnelle au 1.1.2004 les quatre associations de la facture et du commerce des instruments de musique fondent la CIFIM :

- Groupement suisse des facteurs d'orgues GSO
- Union des facteurs suisses d'instruments à vent VSB
- Association suisse des facteurs et accordeurs de pianos ASFP
- Suissemusic, association centrale du commerce spécialisé de musique

L'objectif était et est toujours d'assurer la formation des métiers de la facture d'instruments de musique en Suisse.

Facteur-trice d'instruments de musique CFC

2007

Un métier avec 5 spécialités est né : «Facteur-trice d'instruments de musique CFC»

- Facture d'orgues
- Facture de pianos
- Construction & réparation d'instruments à vent
- Construction de tuyaux d'orgues

La nouvelle ordonnance sur la formation (BiVo) et le nouveau plan de formation ont été approuvés le 8 août 2007 par la directrice de l'OFFT, Mme Dr. Ursula Renold.

Le premier président de la CIFIM, le conseiller national Theo Pfister, fut un coup de chance. C'est lui, entre autre, qui nous a ouvert la voie vers le canton du Thurgovie et Arenenberg.

Dans le directeur du centre de formation de l'époque, Otto Balsiger, nous avons trouvé sur place un créateur enthousiasme.

Son engagement a été immédiatement soutenu de manière active et pragmatique par les responsables de l'administration cantonale. Nous avons été les bienvenus.

En tant qu'experte spécialisée, Christine Davatz, vice-directrice de l'USAM, a été à nos côtés.

Début de la formation

2008

Au cours de l'été 2008, les lieux de formation de Horgen (facture d'orgues), de Zürich et Vevey (facture de pianos) ont été rassemblés. Les constructeur-trice-s et réparateur-trice-s d'instruments à vent de Ludwigsburg (Allemagne) ont également pu être rapatrié-e-s.

L'école professionnelle, avec les contrats d'apprentissage en cours selon l'ancien règlement et les nouveaux contrats d'apprentissage selon le nouveau BiVo, a pu commencer à l'été 2008 comme prévu – un énorme défi pour tout le monde !

Les ateliers existants sur place ont permis d'organiser les cours interentreprises sur le même site.

Durant l'année 2009, le nouveau site a été officiellement inauguré.

Révision totale

2018

A la suite d'une révision de 5 années, les ajustements suivants ont été apportés :

- Champ professionnel avec 4 professions ;
Facteur-trice d'orgues CFC
Facteur-trice de pianos CFC
Facteur-trice d'instruments à vent CFC
Facteur-trice de tuyaux d'orgues CFC
- La réparation d'instruments à vent a été supprimée
- La facture de tuyaux d'orgues a repris son appellation traditionnelle
- Passage à un enseignement centré sur les compétences
- Le programme scolaire a été adapté avec des thèmes d'apprentissage

Lancement de la nouvelle formation à l'été 2020.

Actuellement

Aujourd'hui

A l'été 2022, nous avons commencé la 3ème année après la révision.

- 2023 sera alors la dernière année selon l'ancien BiVo avec la procédure de qualification.
- 2024 sera la première année après le nouveau BiVo durant laquelle aura lieu la procédure de qualification

En 2022, 38 apprenti-e-s suivent la formation.